

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Les espaces confinés présentent des accès difficiles et des atmosphères potentiellement dangereuses.
- Objectif central: prévenir les accidents et assurer la conformité réglementaire au Gabon.
- Accompagnement dédié: analyse, mise en place et suivi de procédures adaptées aux environnements industriels.
- Alignement sur les exigences nationales et les bonnes pratiques internationales.

Point clé : Le cadre gabonais (sites portuaires/industriels, secteurs pétrolier, minier, agroalimentaire, construction) impose une rigueur accrue dans la gestion des interventions en espaces confinés.

Objectifs de la mission

- Identifier précisément les risques liés aux espaces confinés des sites.
- Évaluer la conformité des pratiques existantes aux normes applicables.
- Concevoir et déployer des procédures sûres et conformes.
- Définir les responsabilités et un plan d'action opérationnel.
- Réduire les interruptions d'activité et renforcer la culture SST.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des pratiques et des risques; identification des espaces confinés du site.
- Revue documentaire: procédures de sécurité, plans d'intervention, registres d'inspection, formations réalisées.
- Plan d'action priorisé (opérationnel, technique, organisationnel) présenté aux décideurs.
- Suivi: visites sur site, coordination lors des audits de contrôle, mise à jour des procédures.
- Renforcement des compétences: formation et sensibilisation des équipes.
- Livrables: rapport détaillé d'analyse, plan d'action, indicateurs de performance, outils de suivi, support au suivi des recommandations.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Cartographie des espaces confinés; collecte d'informations terrain.
- Évaluation des risques et premières analyses des procédures en place.
- Résultat: niveau de conformité et priorités d'intervention établis.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, plans d'intervention, registres d'inspection, formations.
- Veille et intégration des exigences applicables au Gabon et des bonnes pratiques.
- Résultat: base juridique solide pour les recommandations.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action structuré (priorisation des mesures).
- Adaptation aux spécificités du site et du secteur d'activité.
- Résultat: document de décision clair pour allocation des ressources.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Visites sur site, coordination des audits de contrôle, mises à jour de procédures.
- Formation et sensibilisation des équipes; ajustements selon retours d'expérience.
- Résultat: pérennité et amélioration continue des pratiques sécuritaires.

Planning / durée / jalons

Durée indicative : mission de quelques semaines à plusieurs mois selon l'étendue du site, la complexité des opérations et le niveau initial de conformité. Possibilité d'interventions sur site et à distance; ateliers organisés si besoin.

Phase	Période	Jalons clés / livrables
Lancement	Variable	Cadrage, collecte initiale d'informations, accès aux sites/équipes
Diagnostic & analyse	Incluse dans la durée globale	Cartographie des espaces, revue documentaire et réglementaire
Restitution & plan d'action	Incluse dans la durée globale	Rapport d'analyse, recommandations priorisées, présentation aux décideurs
Mise en œuvre & accompagnement	Selon besoins	Visites, audits de contrôle, mises à jour des procédures, formation/sensibilisation
Clôture & suivi	Selon besoins	Indicateurs de performance et outils de suivi remis; ajustements si nécessaire

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic, la revue documentaire et la veille réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.

- Assure le suivi: visites, coordination d'audits, mise à jour des procédures.
- Forme et sensibilise les équipes; fournit reporting clair et régulier.

Client

- Fournit les documents requis (procédures, registres d'interventions/inspection, rapports d'accidents, historiques de formation).
 - Facilite l'accès aux sites et la collecte d'informations auprès des équipes terrain.
 - Prend les décisions et alloue les ressources à partir des restitutions.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures de sécurité et plans d'intervention existants.
 - Registres d'inspection et d'interventions; rapports d'accidents éventuels.
 - Historique des formations réalisées pour les équipes concernées.
 - Inventaire des espaces confinés présents sur le site.
 - Accès aux équipes terrain pour la collecte d'informations.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Restitution claire aux décideurs pour validation et arbitrages.
 - Reporting régulier; indicateurs de performance et outils de suivi remis.
 - Ateliers possibles pour faciliter l'appropriation par les acteurs.
 - Suivi continu de la mise en œuvre; visites et audits de contrôle.
 - Veille réglementaire continue et intégration des évolutions.
 - Ajustements basés sur les retours d'expérience et l'évaluation sur site.
-